

SEANCE DU 14 novembre 2016

L'an deux mille quinze le 14 novembre 2016 le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

PRESENTS : MME RIDOUARD Valérie, DEACON Margaret, MM BIGOT Pierre, BOTTON Daniel, GAUTRY Jean-Yves, MOINE Serge, TALBOT Franck, LECOINTRE Christian, PERCEAU Alain, GIROUARD Germain, LANDRY Laurent

ABSENTS EXCUSES : GIROUARD Germain, LANDRY Laurent
SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Alain PERCEAU

DATE DE CONVOCATION : le 8 Novembre 2016

COMPTE RENDU AFFICHE EN MAIRIE LE : 25 Novembre 2016

Observations sur le Procès-Verbal de la réunion du 12 octobre 2016 : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal sans observation.

MONSIEUR LE PRESIDENT A OUVERT LA SEANCE ET EXPOSE CE QUI SUIVIT :

DEL/CM 2016-41 – AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION DE GESTION D'OUVRAGES HYDRAULIQUES

Monsieur le Maire informe les membres présents que lors de la réunion de Conseil du 22 février 2016, il avait été décidé d'établir des conventions tripartites entre le syndicat de la Dive, la Commune de Marnes et les propriétaires d'ouvrages hydrauliques, qui sont au nombre de dix sur la commune. Pour mémoire, deux conventions ont déjà été signées avec Mr et Mme LUTZ, Mr et Mme BIGOT, Mr et Mme Hilaire HERBERT et Mme GOODE Patricia.

Après en avoir délibéré, les membres autorisent :

- L'adjoint a signé la convention tripartite avec Mr et Mme Michel ROUX.

DEL/CM 2016-42 – ALIENATION D'UNE PORTION DE VOIE COMMUNALE APRES ENQUETE PUBLIQUE

EXPOSE

- Vu le Code de la Voirie Routière (Articles L141-3 et R 141-4 à r 141-10) ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2015 relative au lancement d'une procédure de désaffectation d'une partie de voie communale N° 5 situé entre deux habitations (références cadastrales AC 50 et AC 51) ;
- Vu l'arrêté municipal du 26 juillet 2016 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de cette portion de voie ;
- Vu le registre clos par le commissaire enquêteur en date du 13 septembre 2016 comportant une seule observation anonyme ;
- Vu l'avis favorable émis par Monsieur le Commissaire enquêteur sur ce projet de déclassement et d'aliénation ;
- Considérant qu'il apparaît une désaffectation de fait de ce bien ;
- Considérant la demande d'acquisition transmise par un propriétaire riverain : Monsieur Patrice CHUPIN domicilié 1 impasse de la Gargouille - 79600 MARNES ;
- Considérant que l'autre propriétaire riverain n'a pas souhaité l'acquisition de cette portion de voie communale ;

DÉCISION

Compte de ce qui précède et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1. Confirme la désaffectation de la portion de voie communale N° 5 situé entre deux parcelles AC50 et AC51, rue de la Gargouille ;
2. Décide de l'aliénation de cette portion de voie, décide de faire borner la parcelle aux frais de l'acquéreur.
3. Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

DEL/CM 2016-43 – INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPE D'ACTEURS LOCAUX

La Communauté de Communes du Thouarsais s'est engagée dans la réalisation de l'inventaire des zones humides, sur son territoire. Dans le cadre de cette démarche, la Commune de Marnes doit mettre en place un groupe d'acteurs locaux, chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire sur la Commune.

La composition du groupe d'acteurs locaux est la suivante :

- Un ou plusieurs élus dont le maire,
- Plusieurs exploitants agricoles locaux
- Un élu du Syndicat de rivière
- Un habitant ayant connaissance de l'avant-remembrement
- Un représentant :
 - D'une association de chasse
 - D'une association de pêche
 - D'une association de protection de la nature
 - De la propriété foncière
 - De chaque SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) concerné par le territoire communal
 - De l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)
 - De la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne comme membre du groupe d'acteurs locaux pour l'inventaire des zones humides :

- Mr Pierre BIGOT, Maire
- Mr Daniel BOTTON, Conseiller Municipal
- Mr Christian LECOINTRE, Conseiller Municipal
- Mr Jean-Yves GAUTRY, Délégué au SIVU de la Vallée de la Dive
- Mr Laurent LANDRY, Agriculteur et Conseiller Municipal
- Mr Grégoire AUGERON, Agriculteur
- Mr Jean BILLEAU, Ancien ayant la mémoire de l'avant remembrement
- Mr le Représentant de Deux Sèvres Nature Environnement
- Mr Bernard TURPAULT, Chasseur
- Mr Mario RÉAU, Représentant de l'Association de Chasse
- Mr Jacques GAUTRY, Représentant de l'Association de Pêche
- Mme Margaret DEACON, Représentante de l'Association des Marchapattes
- Mr Pierre LAURENTIN, Propriétaire foncier
- Mr Pierre PÉAUD, représentant du SAGE – THOUET
- Mr le Représentant du Service Départemental de l'ONEMA 79
- Mr Thomas PROQUEZ, Représentant le SIVU de la Vallée de la Dive
- Mr le représentant de la DDT Eau et Environnement

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Téléthon :

3 décembre 2016, 6 associations de marnes participent.

Noël des enfants :

Mercredi 14 décembre 2016 à 16h00

Décoration de Noël

Samedi 10 décembre à 9H (Rendez-vous devant la Mairie)

Aménagement mairie

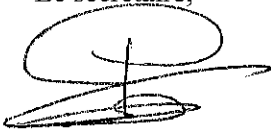
Présentation du devis de la Pépinière la Casse Ste Verge pour 55 arbustes – 399.96 € - acceptation du Conseil

Prochaine réunion lundi 12 décembre 2016.

La séance est levée à 21 heures 50.

Vu pour être affiché : le **25 novembre 2016**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire,



le Maire,

